

# Comité permanent des ressources naturelles

RNNR • NUMÉRO 015 • 1<sup>re</sup> SESSION • 42<sup>e</sup> LÉGISLATURE

# **TÉMOIGNAGES**

Le lundi 6 juin 2016

Président

M. James Maloney

# Comité permanent des ressources naturelles

## Le lundi 6 juin 2016

**●** (1530)

[Traduction]

Le président (M. James Maloney (Etobicoke—Lakeshore, Lib.)): Bon après-midi, tout le monde.

Nous avons deux heures aujourd'hui. Pendant la première heure, nous allons entendre M. Alan Yu, le fondateur et président de Fort St. John for LNG.

Monsieur Yu, la parole est à vous pour 10 minutes. Après quoi, les membres du Comité pourront vous poser des questions.

M. Alan Yu (fondateur et président, Fort St. John for LNG): Merci, monsieur.

Comme l'honorable président l'a indiqué, je m'appelle Alan Yu et je suis le fondateur et président de Fort St. John for LNG.

Je suis un nouvel arrivant au Canada. Je suis ici depuis deux ans à peine. J'adore mon pays d'adoption. J'adore mon nouveau chez-moi, à Fort St. John. C'est pourquoi je me bats pour l'économie et le marché de l'emploi de Fort St. John.

Je me suis installé à Fort St. John il y a environ un an. Le marché de l'emploi se portait tellement bien que Statistique Canada ne publiait même pas le taux de chômage local.

Le lendemain de mon arrivée — j'avais envoyé mon CV la veille —, j'ai été convoqué en entrevue et j'ai été embauché l'aprèsmidi même. C'était cela, le marché de l'emploi à Fort St. John. C'était facile de trouver du travail pour n'importe qui. Ma famille s'est installée à Fort St. John en juillet de l'an dernier. Mon fils de 13 ans s'est trouvé un emploi. C'était l'été, alors il travaillait 37 heures par semaine. Il gagnait 12 \$ de l'heure, parce que les employeurs qui offraient le salaire minimum avaient du mal à trouver des employés. C'était cela, le marché de l'emploi.

Cependant, la situation a changé du tout au tout neuf mois plus tard. En février dernier, le taux de chômage était de 10 %. Ce taux pourrait être plus élevé encore, car de nombreux entrepreneurs indépendants ne font pas partie des statistiques. Le 27 janvier, j'ai perdu mon emploi de programmeur de systèmes de radio bidirectionnelle dans le secteur du gaz naturel. Je suis sans emploi depuis. C'est pour cette raison que j'ai fondé Fort St. John for LNG, afin d'ouvrir d'autres marchés à notre gaz naturel.

La ville de Fort St. John dépend de ses ressources naturelles, notamment du gaz naturel. Elle est le Fort McMurray du gaz naturel.

J'ai fondé Fort St. John for LNG à titre d'association ayant le mandat de favoriser l'acceptabilité sociale du gaz naturel liquéfié, ou GNL. Nous avons commencé par de simples pétitions, sollicitant des réponses et des commentaires concernant le rapport préliminaire d'évaluation environnementale de l'Agence canadienne d'évaluation environnementale. J'ai aussi lancé une pétition demandant l'approbation des dépenses de toutes les usines de GNL, en vue de créer une industrie de GNL ici, au Canada.

Notre mouvement a pris de l'ampleur et a gagné en audace. Nous avons participé à un rallye synchronisé de camionneurs à l'appui du GNL, qui a entre autres passé à Terrace, Fort St. John et Fort Nelson. C'est à ce moment-là que j'ai compris que cela n'allait pas du tout à Fort St. John. Quelque 580 camions de travail étaient là. Le rallye a commencé vers 11 h 15. Deux heures plus tard, des camions n'avaient toujours pas quitté notre point de départ. C'est dire le nombre de camionneurs sans travail à Fort St. John.

Nous avons aussi rallié le soutien du public en organisant une manifestation. Nous avions alors réussi à nous bâtir une solide réputation, si bien que notre première ministre, Christy Clark, y était.

Par la suite, il n'y avait plus rien que nous pouvions faire à Fort St. John. Nous avons donc mis le cap sur Ottawa. Nous avons entamé un périple en autobus, surnommé « LNG or Bust ». Nous avons parcouru 4 500 kilomètres en huit jours. Nous avons traversé plusieurs villes industrielles, passant le message que nous avions cruellement besoin du soutien du gouvernement canadien.

Nous sommes arrivés ici mardi dernier, il y a environ une semaine, et nous avons le mandat de faire passer le message que Fort St. John a besoin d'aide. Nous avons besoin d'une usine de GNL pour créer de l'emploi à Fort St. John. Nous avons fait pression pour l'établissement d'une industrie de GNL ici, au Canada, pour que les travailleurs de Fort St. John puissent travailler.

• (1535)

Sans usine de GNL, notre production de gaz naturel va chuter. Nous exportons notre gaz naturel aux États-Unis, mais bientôt, les États-Unis seront autosuffisants; c'est donc dire qu'à partir de maintenant, notre production va diminuer un peu plus chaque année. C'est pourquoi l'économie de Fort St. John, et l'économie du Canada, a besoin d'une usine de GNL.

L'étude du Comité porte sur l'avenir des industries pétrolière et gazière, minière et nucléaire au Canada: innovation, solutions durables et débouchés économiques. Permettez-moi d'abord de vous faire part de mon humble avis sur l'avenir des industries pétrolière et gazière.

Si rien n'est fait maintenant, je ne donne pas cher de l'avenir des industries pétrolière et gazière. La demande en gaz naturel va chuter car, comme je l'ai indiqué, bientôt les États-Unis vont en produire suffisamment pour répondre à leurs besoins. Ils fournissent même l'est du Canada en gaz naturel.

Nous entendons parler de mouvements bien financés qui tentent de garder notre pétrole et notre gaz naturel sous terre. Même s'ils réussissent, cela ne stoppera pas la demande du monde et du Canada en hydrocarbures et en combustibles fossiles. La demande va demeurer. Nous allons simplement rater une occasion énorme d'exporter nos produits pétroliers et gaziers. Nous n'aurons plus de production nationale, alors nous allons devoir en importer. Nous le faisons déjà, mais à bien moindre échelle. Nos importations pétrolières se chiffrent à 32 millions de dollars par jour, ou environ 13 milliards de dollars, alors que nous possédons la troisième réserve de pétrole en importance au monde.

Pour assurer un avenir prospère aux industries pétrolière et gazière, il faut leur offrir des débouchés. Il faut plus d'usines de GNL, outre le projet en attente de GNL Pacific NorthWest. Nous avons besoin du pipeline Trans Mountain pour être en mesure de répondre à la demande et exploiter notre potentiel de production. Nous avons besoin du pipeline d'Énergie Est pour desservir le reste du Canada, surtout la côte Est, et éviter l'importation de pétrole. Pour sauver les industries pétrolière et gazière du Canada, nous devons transporter le pétrole et le gaz jusqu'au marché de façon sécuritaire et efficace, et cela passe par le GNL et les pipelines.

Pour sauver les industries pétrolière et gazière du Canada, il faut contrer les environnementalistes bien financés, qui s'évertuent à flouer l'économie canadienne. Nous devons mettre au jour leur financement et leurs intérêts, quels qu'ils soient. C'est la prochaine étape pour notre association. Nous avons manifesté à Fort St. John. Nous sommes venus à Ottawa. Ma prochaine mission, dans ma vie de chômeur, serait de contrecarrer les efforts de salissage des environnementalistes à l'égard de l'industrie pétrolière.

Je crois que d'énormes débouchés économiques s'offrent au Canada. Nous pouvons non seulement offrir au monde le combustible fossile le plus propre qui soit, c'est-à-dire le gaz naturel de la Colombie-Britannique, mais nous pouvons aussi devenir des leaders des technologies utilisant le gaz naturel pour produire de l'électricité. Outre l'exportation du gaz naturel, l'industrie canadienne pourrait aussi se faire le porte-étendard des usines de gaz naturel liquéfié, et même les desservir. Nous avons la capacité et la possibilité d'assainir l'atmosphère, de réduire de moitié les émissions de gaz à effet de serre générées par l'industrie du charbon, simplement en passant au gaz naturel; nous le savons tous. Et nous avons la capacité de les réduire de 75 % en exportant nos technologies de stockage du carbone.

Nous pouvons également aider le monde à passer au gaz naturel en travaillant avec la Banque mondiale afin de financer les usines de gaz naturel, qui contribuent à réduire les effets du réchauffement climatique. Je suis originaire des Philippines, et nous avons toujours eu des problèmes de financement, mais la Banque mondiale est là pour nous aider. Si nous pouvions établir un partenariat avec la Banque mondiale, nous pourrions peut-être encourager d'autres pays à adopter le gaz naturel.

## **•** (1540)

Nous devons exporter le GNL de deux côtes, pas seulement de l'Ouest, mais aussi de l'Est. Nous devons soutenir le projet de Bear Head LNG à Halifax.

Pour ce qui est du pétrole, nous devons l'amener au marché au moyen de pipelines et mettre un terme à la pratique dangereuse de le transporter par train.

Nous devons consommer notre production de pétrole et cesser d'en importer de l'Arabie saoudite et d'autres pays producteurs de pétrole. C'est triste, à mon avis, que le Canada doive importer presque la moitié du pétrole qu'il consomme, alors qu'il possède la troisième réserve en importance au monde.

Nous avons besoin du pipeline d'Énergie Est pour permettre aux Canadiens de consommer du pétrole canadien. Nous devons pouvoir prolonger et améliorer les pipelines en place sans subir de délais interminables et des coûts faramineux, car cela fait augmenter le prix du pétrole et c'est finalement les consommateurs qui en paient la note.

Pour le pétrole et le gaz, nous devons évaluer l'efficacité de la taxe sur le carbone. La taxe sur le carbone fait en sorte que nous ne pouvons pas offrir nos produits pétroliers et gaziers à des prix qui font concurrence à ceux des États-Unis, et ce, à l'échelle nationale et internationale. À l'heure actuelle, l'est du Canada importe du gaz naturel des États-Unis. Un des avantages d'importer du gaz naturel des États-Unis est qu'il n'y a pas de taxe sur le carbone, ce qui en réduit le coût.

En ce qui concerne l'innovation, au nord-est de la Colombie-Britannique, nous tentons d'utiliser le GNL aux fins de la fracturation hydraulique. Plutôt que d'utiliser de l'eau et des solutions de fracturation, nous nous apprêtons à tenter de fracturer le schiste en y injectant du gaz naturel. Nous savons que le gaz naturel prend de l'expansion pour atteindre 600 % de son volume liquide. Nous tentons d'injecter du GNL pour qu'il fracture le schiste pendant son expansion. C'est assez ingénieux comme méthode, sachant qu'on utilisera du gaz naturel pour créer un puits de gaz naturel.

Permettez-moi de vous donner mon humble avis sur ce qu'on devrait offrir au secteur pétrolier et gazier.

Premièrement, je le répète, j'aimerais que les ressources naturelles du Canada se rendent jusqu'au marché. Trois propositions aideraient à concrétiser cette idée: le projet de Pacific Northwest LNG, le pipeline d'Énergie Est, et le prolongement du pipeline Trans Mountain de Kinder Morgan.

Deuxièmement, je veux que le gouvernement du Canada défende ces projets et qu'il prenne les mesures qui s'imposent pour en faire une réalité, dans l'intérêt du marché de l'emploi canadien et de l'économie nationale. Sans quoi, des emplois seront perdus et l'économie du Canada va en souffrir.

Troisièmement, je veux que le gouvernement revoit l'Accord de Paris, afin de tenir compte des conclusions d'une étude récente financée par le gouvernement et réalisée par le Centre canadien de politiques alternatives, en collaboration avec le Parkland Institute et le Corporate Mapping Project. L'étude indique qu'à moins de risquer l'effondrement économique, il est difficile d'imaginer comment le Canada pourrait réalistement respecter ses engagements à l'égard de l'Accord de Paris en l'espace des 14 années qu'il lui reste, et sans repenser son plan de développement du secteur pétrolier et gazier. Elle mentionne par ailleurs que si Ottawa n'approuve qu'un grand terminal de GNL en Colombie-Britannique, et que si l'Alberta respecte son plan de limiter les émissions provinciales à 100 mégatonnes par année, le reste du Canada devra réduire ses émissions de 47 %.

## **●** (1545)

Il s'agit là des conclusions d'une étude récente financée par le gouvernement et réalisée par des gens qui veulent freiner les changements climatiques.

Quatrièmement, le gouvernement doit aussi reconnaître que le développement économique et l'utilisation de combustibles fossiles vont de pair. C'est ce que l'histoire nous a appris. Nous nous sommes retirés du Protocole de Kyoto, car nous n'avons pas réussi à atteindre ses cibles, et cette étude indique que les cibles de l'Accord de Paris sont tout aussi inatteignables, à moins de risquer l'effondrement économique. Un projet de l'ampleur de celui de Pacific NorthWest LNG ou même de LNG Canada, qui vise à exporter du gaz naturel de la Colombie-Britannique vers l'Asie aux fins de la production d'électricité, permettrait de donner une nouvelle vocation aux centrales au charbon et de réduire les émissions de gaz à effet de serre, compensant ainsi pour la totalité des émissions annuelles de gaz à effet de serre de la Colombie-Britannique, et 10 % de celles du reste du Canada.

Cinquièmement, je veux que le gouvernement reconnaisse publiquement que même si le réchauffement climatique nous touche, nous n'en sommes pas la seule cause au Canada. Des polluants en provenance de l'Asie atteignent nos berges. Plus de 98 % des émissions de gaz à effet de serre proviennent de l'étranger, et cela a des répercussions sur le climat canadien.

En fait de solutions durables, avec les mesures de sécurité mises en place par les organismes de réglementation canadiens, et sachant que les réserves de pétrole et de gaz vont durer encore pour des générations à venir, je pense que même si nous exportons nos ressources pétrolières et gazières, nous en aurons suffisamment pour répondre à la demande nationale, tant et aussi longtemps que nous n'aurons pas découvert et développé une source d'énergie qui soit davantage renouvelable.

Merci.

Le président: Merci beaucoup, monsieur Yu.

Nous allons maintenant passer aux questions. En passant, il faudra avoir terminé pour 16 h 30 tapant, afin de passer à la prochaine partie de la séance.

Monsieur Tan, la parole est à vous.

M. Geng Tan (Don Valley-Nord, Lib.): Merci, monsieur le président.

Merci, monsieur Yu, pour votre exposé.

J'imagine que le groupe de Fort St. John est une association locale, et que vous êtes ici pour parler en son nom et demander la construction d'une usine de GNL dans votre région, afin de stimuler l'économie locale et créer de l'emploi. J'imagine que c'est la principale raison de votre présence.

Comme vous l'avez indiqué, vous êtes nouvellement arrivé au Canada. Vous êtes ici depuis deux ans seulement. Quelle est la principale source d'information que vous avez utilisée pour préparer votre exposé et étayer vos arguments?

**●** (1550)

- M. Alan Yu: Monsieur, depuis que j'ai perdu mon emploi, le 27 janvier dernier, j'étudie le secteur du gaz naturel. En fait, avant même d'arriver à Fort St. John, j'avais étudié le sujet au Collège communautaire de Vancouver en prévision de mon arrivée à Fort St. John. J'ai appris à connaître les processus entourant le gaz naturel et le GNL, et depuis que je suis au chômage, j'ai beaucoup de temps à consacrer à mes études et à mes recherches.
- M. Geng Tan: Vous avez recueilli toute cette information et accumulé toutes ces connaissances en l'espace de deux ans.
  - M. Alan Yu: Pas même deux ans, monsieur, environ 14 mois.

- M. Geng Tan: D'accord. Supposons qu'on prévoit construire une usine de GNL dans votre région. Qu'est-ce qui risque le plus de compliquer son développement: la main-d'oeuvre, les fonds ou l'infrastructure locale? Quelle est la principale difficulté?
- M. Alan Yu: Je veux juste préciser, monsieur, que l'usine de GNL ne serait pas dans notre région. Elle serait dans le nord-ouest de la Colombie-Britannique, à quelque 1 200 kilomètres de nous. Nous nous chargerions simplement de l'approvisionner en gaz naturel. Tout a été planifié. À Prince Rupert, on sait déjà combien de personnes seraient embauchées. On s'y est préparé. On avait même lancé une publicité dans l'espoir que le tout allait être approuvé le 22 mars dernier, mais cela a été retardé.

Progress Energy, la plus grande entreprise de l'industrie en amont au nord de la Colombie-Britannique, était prête aussi. Elle avait établi un budget de 5 milliards de dollars pour les trois prochaines années. Comme le projet a été retardé, et que le prix du gaz naturel a chuté, elle a tout annulé. Cet investissement de 5 milliards de dollars aurait pu servir à financer les activités d'exploration et la création d'emplois. On l'a remplacé par un maigre investissement de 500 millions de dollars sur deux ans. Ce montant est tout juste suffisant pour soutenir les quelques activités en cours, mais pas assez pour créer des emplois.

Merci, monsieur.

- **M.** Geng Tan: Comme nous n'avons pas l'infrastructure nécessaire pour traiter le GNL au Canada, car nous n'avons pas la capacité voulue, je dirais que la majeure partie du GNL serait exporté à l'étranger. À votre avis, quel serait le marché le plus important?
- M. Alan Yu: Bon. Nous avons déjà une usine de GNL au Canada. Elle est située à Delta.
  - M. Geng Tang: Nous en avons quelques-unes.
  - M. Alan Yu: C'est la seule que je connais, monsieur.

Nous avons même la capacité de produire du GNL dans une usine mobile, mais il y en a une à Delta. Il y a trois semaines, un communiqué de presse annonçait qu'on allait exporter du GNL à Hawaii, par l'entremise de Fortis Inc. Ce même article indiquait, en matière de réduction des émissions de gaz à effet de serre, qu'utiliser le gaz naturel pour générer de l'électricité à Hawaii aurait le même effet que retirer de la circulation 80 % des véhicules du territoire.

Il y a un marché pour cela.

Pour ce qui est de Woodfibre — un projet d'usine de GNL à Squamish —, il y a un protocole d'entente en place prévoyant la vente de GNL à la Chine d'ici 2020.

Ce sont les deux exemples qui me viennent à l'esprit pour répondre à votre question.

Merci.

• (1555)

M. Geng Tan: D'accord.

A titre d'information, nous avons des usines de GNL en Alberta, en Colombie-Britannique et au Québec, et il y en a plus d'une qui est prévue pour le nord de la Colombie-Britannique.

- M. Alan Yu: Merci beaucoup, monsieur.
- M. Geng Tan: J'ai terminé.

Le président: D'accord. Il vous reste un peu de temps si quelqu'un veut l'utiliser.

M. Geng Tan: Combien de temps me reste-t-il?

Le président: Vous avez une minute.

M. Geng Tan: D'accord, je vais terminer.

Vous avez parlé du marché de la Chine. Pensez-vous à un autre marché ou constatez-vous que la demande est là? Croyez-vous qu'il y a des débouchés considérables en Asie?

M. Alan Yu: Je crois qu'il y a un marché. Je sais qu'il y en a un, car l'entente du projet de Woodfibre prévoit des exportations vers la Chine

**M.** Geng Tan: La Chine ne peut pas obtenir du gaz naturel d'un autre pays...

M. Alan Yu: Oui, monsieur, notamment de la Russie.

M. Geng Tan: ... mais pas nécessairement du Canada.

M. Alan Yu: Notamment de la Russie, mais...

M. Geng Tan: D'accord.

M. Alan Yu: Russie, Canada: stabilité politique; nous connaissons tous la réponse à cela.

Merci, monsieur.

Le président: Monsieur Barlow, c'est à vous.

M. John Barlow (Foothills, PCC): Merci, monsieur le président.

Monsieur Tan, je vois où vous voulez en venir. La Chine pourrait importer du gaz naturel de n'importe quel pays, mais ne serait-il pas préférable qu'elle l'importe du Canada et que nous tirions profit de ce marché? C'est un pays politiquement stable. C'est pour cette raison que la Chine s'est tournée vers le Canada. Nous avons cette stabilité politique. Nous avons des mesures d'intendance de l'environnement, et un régime réglementaire inégalé à l'échelle mondiale. Je crois que c'est pour cela que le Canada devrait profiter de ce marché et qu'il ne doit pas se contenter de dire que d'autres pays peuvent les approvisionner. Je tenais à le préciser aux fins du compte rendu.

Monsieur Yu, je vous remercie d'avoir accepté notre invitation à si court préavis. Je vous félicite pour tous les efforts que vous et votre équipe avez déployés. Vous avez été proactifs et vous avez fait passer le message de ce que cela signifie pour les cols bleus canadiens qui gagnent leur vie grâce à cette industrie.

J'ai une question concernant un point que vous avez abordé brièvement. Je pense que c'est un bon argument, et je sais que certains de mes collègues en parlent aussi, ce qui est excellent. Je veux parler de l'incidence de l'exportation du GNL canadien en Asie, particulièrement en Chine. Là-bas, on remplace les centrales thermiques au charbon par des centrales au GNL. Vous avez fait mention de l'incidence que cela aurait sur les émissions de gaz à effet de serre de la Colombie-Britannique, ou de ce que cela pourrait remplacer.

Avez-vous fait des recherches là-dessus? Avez-vous des données indiquant de combien on pourrait réduire les émissions de gaz à effet de serre si on mettait hors service une centrale au charbon ou deux en Chine? La Chine est responsable de 28 % des émissions mondiales, et le Canada de 1,6 %. Je crois que cela aurait beaucoup plus d'incidence sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre si on commençait à exporter du GNL au marché de l'Asie. Est-ce que votre groupe a fait des recherches à ce sujet?

M. Alan Yu: Oui, monsieur. Je ne me souviens pas de quelle usine il s'agissait en particulier en Chine, mais il suffirait de remplacer deux usines alimentées au charbon en Chine pour compenser pour la totalité des émissions de gaz à effet de serre de la Colombie-Britannique, seulement en Colombie-Britannique.

M. John Barlow: De plus, vous auriez...

- **M.** Alan Yu: Oui. On pourrait également compenser pour 10 % des émissions des autres provinces.
- **M. John Barlow:** La Colombie-Britannique pourrait vendre cela à une autre province en échange de crédits de carbone, peut-être.
- M. Alan Yu: En effet. Je suis originaire des Philippines. Je suis persuadé que nous sommes un marché pour le gaz naturel, parce que je peux vous dire pour l'avoir constaté par moi-même qu'il est possible de voir l'air aux Philippines. La situation n'est pas aussi terrible qu'en Chine, mais vous pouvez le sentir et le voir. Je suis certain que les Philippins profiteraient de l'utilisation du gaz naturel. Nous en avons déjà fait l'expérience. Nous avons une petite usine de gaz naturel... et 500 kilomètres de pipelines. Nous l'utilisons seulement pour alimenter en gaz naturel une centrale électrique, et nous constatons que cette région est beaucoup plus propre que la région métropolitaine de Manille.
- M. John Barlow: En ce qui concerne les bassins de gaz de schiste de Horn River et de Montney, j'ai lu qu'il y avait 21 projets de gaz naturel liquéfié en attente d'approbation. Au cours des prochaines années, si certains de ces projets de gaz naturel liquéfié sont approuvés, cela pourrait créer 65 000 emplois au Canada, dont 48 000 en Colombie-Britannique. Je trouve ces données intéressantes.

**●** (1600)

M. Alan Yu: En effet.

M. John Barlow: Le reste du Canada recevrait annuellement plus de 3 milliards de dollars en redevances et en impôts, tandis que la Colombie-Britannique recevrait annuellement à elle seule 3 milliards de dollars. Tout cela est-il compromis si les pipelines ne sont pas approuvés? Quelles répercussions cela aurait-il sur Fort St. John? Il n'y a pas vraiment d'autres possibilités d'emploi dans cette collectivité.

**M.** Alan Yu: En effet. Malheureusement, Fort St. John est une ville industrielle qui dépend énormément du gaz naturel. Si l'usine de gaz naturel liquéfié n'est pas approuvée, je vais peut-être devoir déménager ma famille ailleurs, parce qu'il n'y aura pas beaucoup d'emplois à Fort St. John.

Je connais bien l'étude; vous citiez des extraits de l'étude du Conference Board du Canada qui s'intitule A Changing Tide: British Columbia's Emerging Liquefied Natural Gas Industry. L'étude rapporte également que, si nous ne construisons pas d'usines de gaz naturel liquéfié au Canada, chaque année...

Cela a débuté en février dernier. Une usine de gaz naturel liquéfié a été mise en service en Louisiane, et il y en aura une de plus chaque année. Si le Canada ne s'empare pas de ce marché, ce seront les États-Unis qui le feront.

M. John Barlow: Ou l'Australie.

M. Alan Yu: Ou l'Australie ou le Qatar.

**M. John Barlow:** Oui. J'aimerais avoir des précisions. Pourriezvous m'expliquer brièvement les répercussions que cela aurait sur des collectivités comme Fort St. John et Fort Nelson?

Je tiens à préciser que ces collectivités sont la source du gaz naturel. Quand nous parlons de construire une usine de gaz naturel liquéfié comme celle de Pacific NorthWest LNG sur la côte, ces collectivités seraient l'endroit où le produit serait extrait, et des pipelines l'achemineraient aux usines de gaz naturel liquéfié, n'est-ce pas?

**M.** Alan Yu: Oui. Le bassin de Liard est l'un des plus grands au monde. Il se situe dans le sous-sol de Fort Nelson. C'est logique de construire une usine de gaz naturel liquéfié dans le nord-ouest, parce que c'est l'endroit qui est le plus près des côtes ou de l'océan Pacifique.

M. John Barlow: En effet.

M. Alan Yu: J'aimerais également que le Comité sache également qu'au nord de Kitimat et de Prince Rupert, où il est proposé de construire deux usines de gaz naturel liquéfié, il y a une usine de gaz naturel liquéfié à Kenai, en Alaska. Cette usine exporte du gaz naturel liquéfié exclusivement au Japon depuis 1969.

M. John Barlow: En effet. Cela démontre encore une fois qu'il y a un marché.

J'aimerais vous poser une dernière question avant que mon temps de parole soit écoulé, monsieur Yu.

Cela représente des emplois concrets pour les Canadiens, mais ces projets se trouvent normalement dans des collectivités très éloignées. Quels effets cela a-t-il? Nous avons l'impression que beaucoup de nouveaux Canadiens vont y travailler, mais c'est également vrai en ce qui concerne les membres des Premières Nations. Dans le nord de l'Alberta, nous constatons qu'une grande partie des sociétés de services, voire la vaste majorité, sont détenues et exploitées par des Autochtones.

Est-ce la même chose dans le cas du gaz naturel liquéfié?

M. Alan Yu: Oui.

M. John Barlow: Si ces possibilités ne se concrétisent pas, nous perdrons également ces emplois, et il n'y a rien pour les remplacer, n'est-ce pas?

M. Alan Yu: Malheureusement, vous avez raison.

À Fort Nelson, la Première Nation de Fort Nelson appuie grandement le projet. Pas moins de 75 % de ses membres ont signé la pétition que nous avons présentée à l'ACEE. Par ailleurs, Fort St. John compte beaucoup d'entreprises autochtones. Deux des équipes « LNG or Bust » sont autochtones. Ramona McDonald est autochtone, et elle a sa propre entreprise.

Dans le nord-ouest, où se trouvera l'usine de Pacific LNG, environ 90 % des Premières Nations appuient déjà le projet. Il y a une personne qui fait beaucoup de bruit; il s'agit d'Ellis Ross de la nation Haisla. Les Autochtones voient l'usine de gaz naturel liquéfié comme une source d'emplois, parce qu'ils ont perdu des emplois dans le secteur forestier. Ils fondent donc beaucoup d'espoir dans ce projet et prient pour que les usines de gaz naturel liquéfié créent des emplois pour les membres des Premières Nations dans le nord-ouest de la province.

M. John Barlow: Merci, monsieur Yu. Je vous en suis reconnaissant.

M. Alan Yu: Merci. Il n'y a pas de quoi.

Le président: Monsieur Cannings, vous avez la parole.

M. Richard Cannings (Okanagan-Sud—Kootenay-Ouest, NPD): Merci, monsieur Yu, de vous être déplacé jusqu'ici.

Vous avez mentionné que l'une des raisons d'être de votre groupe était de stimuler l'acceptabilité sociale à l'égard du gaz naturel liquéfié. Vous avez également parlé des changements climatiques et avez dit que le Canada devrait vraiment renier ses engagements en ce qui concerne l'Accord de Paris sur les changements climatiques. Pourriez-vous m'expliquer comment cela pourrait vous aider à obtenir l'acceptabilité sociale nécessaire pour ces projets?

**●** (1605)

M. Alan Yu: La seule raison pour laquelle j'ai mentionné cet aspect — et c'est mon opinion personnelle —, c'est que je ne crois pas que c'est possible de respecter nos engagements en ce qui concerne l'Accord de Paris sans que notre économie en souffre, compte tenu de l'étude qui avance que nous devons réduire de 47 % nos émissions provenant des autres sources, comme les automobiles et les autres industries canadiennes.

En ce qui concerne notre acceptabilité sociale, je ne sais pas quoi vous répondre.

- M. Richard Cannings: Je me demande comment vous comptez stimuler l'acceptabilité sociale en vous concentrant simplement sur les avantages économiques du projet pour Fort St. John et la région sans...
- M. Alan Yu: Nous voyons également ce projet comme un moyen d'assainir l'environnement ailleurs. Voilà pourquoi je demande notamment au gouvernement canadien, lorsqu'il se penche sur les changements climatiques, de tenir compte non seulement des émissions de gaz à effet de serre dans le monde pas seulement au Canada —, mais aussi des avantages que cela procure ailleurs.
- M. Richard Cannings: Lorsque vous vous renseigniez au sujet du gaz naturel liquéfié, êtes-vous tombé sur une étude américaine du Laboratoire national sur les technologies du secteur de l'énergie qui faisait la comparaison entre la combustion de charbon en Chine et l'exportation de gaz naturel liquéfié du Canada ou des États-Unis vers la Chine et sa combustion rendue sur place? Connaissez-vous cette étude?
- **M.** Alan Yu: Je ne connais pas cette étude, mais c'est un fait que, pour produire une même quantité d'électricité, les émissions de gaz à effet de serre sont d'au moins 50 % plus élevées si nous utilisons du charbon plutôt que du gaz naturel.
- M. Richard Cannings: Le seul problème, c'est que le gaz naturel est évidemment composé principalement de méthane, soit le gaz à effet de serre le plus dommageable, et qu'il y a des fuites de méthane durant le processus d'exportation. Il y en a particulièrement beaucoup lorsque les entreprises utilisent des méthodes non conventionnelles, comme la fracturation, pour extraire le gaz naturel.

Lorsque nous additionnons tous ces éléments, l'étude démontre qu'il est bien possible que les émissions de gaz à effet de serre provenant de l'exportation de gaz naturel liquéfié du Canada vers la Chine empirent en fait la situation.

- **M.** Alan Yu: Ce n'est pas vraiment exact, parce que nous brûlons le méthane. Nous ne le libérons pas dans le sol. Il y aura des fuites, mais ces fuites sont des profits qui s'envolent. Vous laissez fuir un produit que vous vendrez, et les entreprises ont tout intérêt à limiter ces fuites.
- M. Richard Cannings: Je cite tout simplement ce que dit l'étude de...
- **M.** Alan Yu: Oui. Je suis d'accord, mais nous devons également convenir que, si vous vendez du Coke, vous ne le laissez pas se répandre.
- M. Richard Cannings: Non. Je suis tout à fait... et nous avons entendu des témoins nous expliquer les moyens que prennent les entreprises pour essayer d'améliorer les processus, mais il y a beaucoup de choses qu'elles n'ont pas le choix de faire.
- M. Alan Yu: Oui. Il y aura des fuites, mais les entreprises devront les gérer.

**M. Richard Cannings:** J'aimerais vous poser une question au sujet de l'expression « environnementalistes bien pourvus financièrement » que vous avez utilisée.

M. Alan Yu: Oui.

M. Richard Cannings: Je ne me considère pas comme un environnementaliste; je suis un écologiste, mais j'en connais certains qui adhèrent à ce mouvement, et la majorité d'entre eux sont tout sauf bien pourvus financièrement.

J'aimerais vous demander si Progress Energy, Petronas ou Pacific NorthWest sont bien pourvues financièrement et d'où proviennent leurs fonds

- **M.** Alan Yu: Il était question de nos groupes prohydrocarbures, des groupes anti-hydrocarbures et de nos moyens financiers limités comparativement à eux.
- M. Richard Cannings: Ces autres groupes se dressent également devant des géants.

M. Alan Yu: Oui.

Merci.

M. Richard Cannings: D'accord.

Vous avez parlé des Premières Nations. Le projet de Progress Energy serait situé sur l'île Lelu.

M. Alan Yu: Oui.

**M. Richard Cannings:** Je me demande ce que pensent les Lax Kw'alaams de ce projet.

**(1610)** 

M. Alan Yu: Les Lax Kw'alaams ont envoyé une lettre en appui au projet à l'ACEE, et je crois que le 2 juin il y a eu une conférence de nation à nation à laquelle ont participé des Premières Nations et Christy Clark. Lors de cette conférence, il a été dit publiquement que 90 % des Premières Nations de la région étaient pour le gaz naturel liquéfié.

Les tribus et les Premières Nations que vous avez mentionnées ont envoyé une lettre à l'ACEE qui circule.

- M. Richard Cannings: Ce n'est pas ce que j'ai entendu.
- **M.** Alan Yu: Il y en a certains, mais la position officielle de la tribu est qu'elle est pour le projet.

Certains essaient même d'expulser les quelques personnes qui se trouvent sur l'île Lelu, et ce sont des membres de leur propre tribu qui essaient de le faire. Ce n'est pas le gouvernement local; ce n'est pas le gouvernement du Canada. Ce sont des membres de leur propre tribu qui essaient de les expulser de cette région.

- M. Richard Cannings: CBC/Radio-Canada a récemment publié un article intitulé L'ONU appelée en renfort pour mettre fin à un projet de gaz naturel liquéfié.
- M. Alan Yu: S'il le faut, nous irons nous aussi aux Nations unies. Je ne sais pas comment nous arriverons à le financer, parce que ma campagne GoFundMe ne m'a pas encore permis de recueillir suffisamment d'argent pour retourner chez moi.
- M. Richard Cannings: Je suis certain que vous saurez trouver du financement.
  - M. Alan Yu: Si vous parlez de New York, je peux toujours y aller.

M. Richard Cannings: D'accord.

Le président: Merci.

Monsieur Harvey, vous avez la parole.

M. T.J. Harvey (Tobique—Mactaquac, Lib.): Premièrement, monsieur Yu, lorsque j'avais 22 ans, je me suis retrouvé sans emploi à l'automne. J'ai trouvé du travail dans le nord de l'Alberta, et j'y ai travaillé deux hivers.

Une voix: Que s'est-il passé?

M. T.J. Harvey: Eh bien, j'ai décidé d'explorer d'autres horizons.

Je tiens à dire quelque chose d'entrée de jeu que je sais que tout le monde pense ici. Nous compatissons certainement avec vous pour la perte de votre emploi. Nous vous souhaitons la meilleure des chances que le projet en question aille de l'avant ou non. Nous sommes conscients que ce sujet, votre collectivité et votre famille vous tiennent à coeur. Je crois que c'est très important de le dire d'entrée de jeu.

J'aimerais vous poser deux ou trois petites questions.

Premièrement, j'aimerais parler de ce qu'a dit M. Barlow. Lorsque nous examinons l'ensemble des répercussions environnementales de la mise en valeur des ressources naturelles dans le cas du gaz naturel liquéfié, il est important de tenir compte de l'empreinte environnementale mondiale d'un projet de mise en valeur. C'est quelque chose que nous n'avons pas bien réussi à faire.

Nous parlons souvent de ce que nous pouvons faire, en tant que Canadiens, dans notre propre économie et notre propre pays. Lorsqu'il est question des émissions de gaz à effet de serre, il est important d'examiner l'empreinte mondiale, les répercussions de l'industrie dans le monde et la manière de trouver l'équilibre et de déterminer ce qui est mieux entre la combustion de charbon en Chine et l'exportation de gaz naturel liquéfié vers la Chine.

Je ne suis pas spécialiste dans ces domaines. Pourriez-vous nous parler davantage de l'équilibre environnemental et nous dire si vous pensez que le gaz naturel liquéfié a des effets positifs ou négatifs sur les émissions mondiales de gaz à effet de serre?

M. Alan Yu: Oui. Avec plaisir.

Comme je l'ai mentionné, j'aimerais que le gouvernement canadien tienne compte des émissions mondiales de gaz à effet de serre au lieu de seulement tenir compte des émissions en Colombie-Britannique. Si le gaz naturel liquéfié que nous exportons est utilisé comme du gaz naturel à destination et qu'il remplace le charbon pour produire de l'électricité, cela réduira les émissions mondiales de gaz à effet de serre.

La Chine produit de 23 à 24 % des émissions mondiales de gaz à effet de serre, et la production d'électricité pour soutenir ses industries en est la principale source. Si nous pouvions réduire de 13 % les émissions de gaz à effet de serre de la Chine, cela viendrait annuler les émissions de gaz à effet de serre que produit le Canada, soit le 1,7 %; nous réduirions les émissions de gaz à effet de serre en Chine de l'équivalent de ce que nous produisons. Le Canada pourrait en fait devenir carboneutre tout simplement en réduisant de 13 % les émissions de gaz à effet de serre de la Chine.

**(1615)** 

M. T.J. Harvey: Vous avez brièvement parlé du gaz naturel liquéfié et avez dit que la valorisation, à savoir le passage de l'état gazeux à l'état liquide, se ferait à Prince Rupert.

M. Alan Yu: C'est exact.

M. T.J. Harvey: Vous avez également parlé de l'injection de gaz naturel liquéfié dans les puits, des possibilités d'expansion que cela pourrait présenter dans les puits et de la manière dont cela pourrait être utilisé pour la fracturation. Le gaz naturel serait acheminé à Prince Rupert par pipelines, puis le gaz naturel liquéfié utilisé pour la fracturation dans les puits serait renvoyé sur place, n'est-ce pas?

M. Alan Yu: Non. J'en ai parlé très brièvement plus tôt, mais je comprends que l'information a facilement pu vous échapper; nous pouvons produire du gaz naturel liquéfié à partir de deux endroits. Nous pouvons convertir du gaz naturel dans un site éloigné. Comme votre collègue l'a mentionné, nous produisons du gaz naturel liquéfié en Alberta et dans le nord de la Colombie-Britannique à Dawson Creek, si je ne m'abuse.

M. T.J. Harvey: J'essaie seulement de comprendre. Vous dites que la majorité du gaz naturel serait envoyée à Prince Rupert, mais une petite quantité serait conservée dans la région géographique où se trouvent les puits...

M. Alan Yu: Oui.

M. T.J. Harvey: ... pour être traité davantage et être utilisé pour la fracturation d'autres puits.

**M.** Alan Yu: Eh bien, ce n'est pas à partir des puits, mais nous pouvons extraire du gaz naturel propre lorsque c'est fait dans le secteur médian. Nous pouvons liquéfier ce gaz naturel, charger des camions et même transporter du gaz naturel liquéfié par camion vers un puits qui en a besoin pour la fracturation.

M. T.J. Harvey: Pourriez-vous me dire exactement ce qui a été le principal obstacle en ce qui a trait au site de Prince Rupert et à la création d'une usine de traitement à cet endroit? Je présume que tout le gaz naturel de Fort St. John serait envoyé à Prince Rupert pour y être traité et exporté.

M. Alan Yu: Pas tout. Ces...

M. T.J. Harvey: Cependant, ce serait le cas pour ce dont vous parlez. J'essaie de savoir ce qui a été le principal obstacle en ce qui concerne le processus, le pipeline, l'emplacement physique de l'usine de traitement et l'accès au port dans le bras de mer...

M. Alan Yu: Je comprends ce que vous voulez dire.

M. T.J. Harvey: ... en vue d'essayer de faire approuver le projet.

M. Alan Yu: C'est le saumon.

M. T.J. Harvey: Le saumon?

M. Alan Yu: Oui. Le saumon; le poisson.

M. T.J. Harvey: D'accord.

M. Alan Yu: J'ai rencontré des représentants du bureau de Catherine McKenna...

M. T.J. Harvey: Le meilleur saumon se trouve dans le Canada atlantique.

Des voix: Oh, oh!

M. Alan Yu: Les représentants du bureau de Catherine McKenna et les autres avec lesquels j'ai parlé ont mentionné le saumon. Le principal problème actuellement, c'est d'avoir de l'éclairage jour et nuit. Pour la construction de l'usine de gaz naturel liquéfié, Petronas veut pouvoir éclairer le chantier jour et nuit, parce que l'entreprise compte travailler 24 heures par jour, mais cela nuirait à la fraie du saumon. D'autres points ont été réglés. Il n'y aurait pas de dragage... Le gaz naturel provenant de l'intérieur des terres irait... C'est seulement le saumon.

M. T.J. Harvey: Je suis conscient des engagements du Canada à l'égard de nos émissions de gaz à effet de serre et de nos objectifs à

long terme en ce qui a trait aux changements climatiques. Comme les représentants de l'ONE l'ont souligné la semaine dernière, je comprends que notre production de gaz naturel et de pétrole continuera d'augmenter au cours des prochaines années, indépendamment des résultats à long terme. Je suis très conscient de nos engagements à long terme en vue de respecter ces objectifs. Si ces projets liés au gaz naturel vont de l'avant, y a-t-il un moyen de trouver un équilibre en vue de nous aider à respecter nos engagements à l'égard des émissions de gaz à effet de serre?

• (1620)

Le président: Monsieur Yu, je vous demanderais d'être très bref. M. Alan Yu: D'accord.

La production de gaz naturel liquéfié augmentera nos émissions de gaz à effet de serre. Cela ne fait aucun doute. Tout le monde le sait. J'espère que le gouvernement canadien tiendra compte des émissions mondiales de gaz à effet de serre au lieu de seulement tenir compte des émissions canadiennes. Nous pouvons facilement compenser toute augmentation de nos émissions de gaz à effet de serre. Je crois que nous aurons de la difficulté à respecter nos engagements à moins de tenir compte des émissions de gaz à effet de serre que nous permettrons de réduire dans les autres pays qui utiliseront notre gaz naturel liquéfié.

M. T.J. Harvey: Merci de votre temps.

Le président: Madame Stubbs, vous avez la parole.

Mme Shannon Stubbs (Lakeland, PCC): Merci, madame la présidente.

À l'instar de mes collègues, je tiens à vous remercier de comparaître. J'ai trouvé votre témoignage très touchant et fort inspirant. Vous êtes le genre de personne qui me rend fière d'être Canadienne, et, à ce propos, je parle probablement au nom de tous ceux qui se trouvent ici.

Je veux aussi vous féliciter pour l'initiative communautaire que vous avez mises en oeuvre pour sensibiliser les citoyens et les politiciens du pays à l'incidence que les importants projets d'exploitation auront sur votre communauté locale et sur la Colombie-Britannique, et aux avantages qu'ils peuvent offrir à l'ensemble du pays. Il existe de nombreuses similitudes entre Fort St. John et la situation que vivent les habitants de la circonscription que je représente, celle de Lakeland, dans le Nord de l'Alberta.

Le Nord de ma circonscription se trouve à 200 kilomètres à peine au sud de Fort McMurray; la vaste majorité des habitants de ma circonscription travaillent donc dans le secteur des sables bitumineux, du pétrole lourd ou du pétrole et du gaz traditionnels. Ils sont confrontés à la même situation: alors qu'on peinait à pourvoir tous les postes disponibles il y a un peu plus d'un an et demi, bien des gens sont maintenant en difficulté comme ils ne l'ont jamais été auparavant dans de nombreuses communautés. Merci de faire connaître ces problèmes qui sont importants pour l'ensemble du pays.

Je veux connaître votre avis sur le rôle que le gouvernement fédéral peut jouer en défendant la mise en valeur des ressources du Canada, particulièrement au chapitre du processus d'approbation. Je pense que les gens de toutes allégeances et de tous les ordres de gouvernement, tout comme les Canadiens, tiennent absolument à ce qu'on assure l'équilibre entre la gérance de l'environnement, la croissance économique et le développement industriel, compte tenu de tous les avantages incroyables que l'exploitation responsable des ressources naturelles peut procurer au chapitre des emplois.

J'étais en Colombie-Britannique à la mi-mars, où certains promoteurs du secteur du GNL ainsi que d'autres exploitants des ressources naturelles parlaient, par exemple, du projet Pacific NorthWest LNG, qui en est à l'étape du processus d'approbation depuis plus de trois ans et que le gouvernement a de nouveau retardé. Vous connaissez peut-être les mesures provisoires que le gouvernement a annoncées, lesquelles comprennent des mesures qu'on prend déjà et auxquelles on recourt depuis des années sur le plan de l'approbation de projets du secteur de l'énergie, comme la consultation de la population, de la communauté et des Premières Nations, auxquelles vous avez fait référence.

J'ai été légèrement étonnée d'apprendre, de la part tant de promoteurs que des organismes de réglementation, qu'il s'agit d'un processus supplémentaire qui s'ajoutera à la fin de l'évaluation scientifique exhaustive déjà indépendante effectuée par des experts, qui comprend toutes ces consultations, lesquelles seront déjà réalisées par l'ONE avant que le projet ne soit soumis au processus de prise de décision politique.

Je me demande si vous avez des observations à formuler sur les répercussions que ce genre de projets ont sur les communautés et les gens lorsqu'ils sont ainsi retardés par le gouvernement.

M. Alan Yu: Malheureusement, ces retards ont des coûts humains pour les gens comme moi qui, à Fort St. John, perdent leur emploi, leur entreprise, leur maison et leur véhicule, et qui sont séparés des leurs parce qu'ils doivent aller ailleurs pour trouver du travail pendant que leur famille reste à Fort St. John.

Le processus d'approbation s'allonge sans cesse au Canada. Si on compare la situation avec celle des États-Unis, l'usine de Louisiana LNG a obtenu l'approbation en un peu plus d'un an à peine, alors que celle de Pacific LNG attend la sienne depuis plus de trois alors, alors qu'elle devait l'obtenir en un an. La décision qui devait être prise le 22 mars dernier a été encore reportée.

Comme je l'ai souligné, ces retards ont des coûts humains pour les citoyens et l'économie du Canada.

**●** (1625)

## Mme Shannon Stubbs: Merci.

Je veux en revenir à ce que vous avez dit à propos du rôle du Canada dans le monde, et sur le fait que la demande en énergie continuera de croître et que la réduction des émissions de gaz à effet de serre constitue un défi pour le monde entier, pas seulement pour le Canada, qui n'est pas le seul en émettre. Je me demande si vous pouvez parler de la manière dont les projets de GNL peuvent contribuer à la compétitivité du Canada au chapitre du carbone et à la réduction des émissions de gaz à effet de serre à l'échelle mondiale. Considérez-vous ou non que le gouvernement fédéral défend le Canada, l'exploitation des ressources et tout le bon travail et les retombées que le secteur des ressources naturelles procure à la population à l'échelle du pays et du monde.

Le président: Répondez très brièvement.

M. Alan Yu: Eh bien, tout d'abord, je considère que le gouvernement du Canada fait de son mieux pour préserver les ressources naturelles et faire en sorte qu'elles contribuent à l'économie. Il pourrait faire davantage, cependant. Selon moi, le processus d'approbation pourrait être accéléré. Ce processus a un coût économique, notamment pour l'ensemble de l'économie du pays.

Le président: Merci.

Nous revenons de ce côté-ci.

Monsieur McLeod.

M. Michael McLeod (Territoires du Nord-Ouest, Lib.): Merci. Je remercie M. Yu de son exposé.

Le président: Pardonnez-moi. Avant que vous ne poursuiviez, je vous avise que nous devons terminer en trois minutes environ, car nous devons accueillir le prochain groupe de témoins à 16 h 30.

## M. Michael McLeod: D'accord, merci.

J'ai vous écouté avec intérêt quand vous avez parlé des préoccupations environnementales qui ont été soulevées et des environnementalistes bien pourvus financièrement, précisant que ce sont des facteurs avec lesquels vous alliez devoir composer, mais en fait, le processus a été retardé parce que des renseignements n'ont pas été fournis. C'est un peu différent, et ce n'est pas tout à fait correct de votre part d'affirmer que le processus n'en finit pas et devrait être mis de côté. Pour qu'un projet aille de l'avant, il faudrait fournir tous les renseignements nécessaires. Il devrait être analysé, puis approuvé. Dans le cas présent, on a réclamé des renseignements supplémentaires et prolongé le processus de trois mois parce qu'on avait besoin de plus de détails sur un pont suspendu et un quai. Je trouve préoccupant que vous donniez l'impression de vouloir qu'on aille de l'avant sans vraiment étudier les répercussions du projet sur le saumon et l'environnement.

Je veux vous poser quelques questions, cependant. Je veux savoir qui finance votre organisation. Recueillez-vous des fonds personnellement? Bénéficiez-vous du soutien de certaines entreprises? Êtes-vous inscrits à un registre quelconque? En fait, êtes-vous inscrits à titre de lobbyistes ici?

M. Alan Yu: Pour ce qui est du financement de notre organisation, monsieur, nous utilisons GoFundMe sur Internet. C'est essentiellement avec cet outil que nous assurons notre croissance. C'est une plateforme très publique. Tout est là. Nous ne faisons pas de lobbyisme. Nous informons simplement le gouvernement fédéral à propos du marché de l'emploi dans notre région, monsieur.

En ce qui concerne le processus d'approbation, j'étais simplement étonné, car en février, l'ACEE a indiqué que le projet n'avait aucune répercussion importante sur le saumon. C'est ce qu'elle a affirmé. Et tout à coup, le saumon pose de nouveau un problème.

- M. Michael McLeod: Vous dites que ce n'est pas vrai?
- **M.** Alan Yu: Non, non, mais j'étais intrigué. Ce n'est que lorsque je suis venu ici que j'ai compris que c'était de nouveau le saumon qui soulevait des préoccupations.

Heureusement que je suis venu ici, car mes amis se demandaient ce qu'il se passait et j'ai pu éclairer leur lanterne. Je suis heureux que, selon l'ACEE, ce soit la science — et non la politique — qui prévaudra. Nous sommes entièrement d'accord avec ce principe.

- **M. Michael McLeod:** Merci. Je suis heureux que vous ayez éclairci ce point. Je pense que nous convenons tous qu'il est vraiment nécessaire de stimuler l'économie.
  - M. Alan Yu: Merci, monsieur.
- M. Michael McLeod: C'est une façon de procéder, mais d'un autre côté, je suis vraiment nerveux quand quelqu'un balaie presque les préoccupations environnementales du revers de la main.

Comment les autres gouvernements ont-ils réagi au travail de votre groupe? Je vous ai entendu dire que la première ministre de la Colombie-Britannique, Mme Clark, a une stratégie de GNL. Êtesvous en rapport avec le gouvernement provincial? Travaillez-vous avec lui? Participez-vous au processus? Je ne vois votre groupe nulle part sur son site.

#### **●** (1630)

M. Alan Yu: Non, monsieur. La seule fois où notre chemin a croisé celui du gouvernement provincial, c'est lorsque Christy Clark est venue à nous. Elle a participé à notre rassemblement alors que nous exprimions publiquement notre appui à l'égard du GNL. Elle a remarqué notre organisation à l'occasion de cette activité et elle s'est jointe à nous. C'est la seule fois où nous nous sommes rencontrés, et je n'ai pas été en rapport avec elle. J'espérais qu'elle nous félicite de nos efforts, puisque nous avons parcouru 4 500 kilomètres en huit jours, mais elle ne l'a jamais fait, monsieur.

M. Michael McLeod: Vous avez indiqué que vous bénéficiez du soutien de 90 % des gouvernements autochtones de la région. J'ai entendu dire que certaines bandes sont favorables au GNL et d'autres pas. Sur quoi vous appuyez-vous pour en arriver au pourcentage de 90 %? Avez-vous des résolutions de conseils de bande pour étayer vos dires?

M. Alan Yu: J'ai entendu cette information très récemment aux nouvelles alors qu'il était question de Nation2Nation, monsieur. La nouvelle est sortie aujourd'hui ou hier, je pense. Cette information est tirée d'une rencontre qui a eu lieu le 2 juin dans le cadre d'une activité de deux jours organisée à Kitimat. La première ministre, Christy Clark, était présente, aux côtés de plusieurs Premières Nations. Je tiens mon information des nouvelles, monsieur.

M. Michael McLeod: Vous avez eu une indication des gouvernements autochtones présents à la rencontre. Tout le monde était là; est-ce que toutes les bandes étaient représentées?

M. Alan Yu: Je l'ignore, monsieur, mais quand je dis 90 %, c'est parce que j'ai obtenu cette information dans les médias, dans un communiqué que j'ai lu aujourd'hui, il me semble. C'est une initiative appelée Nation2Nation.

M. Michael McLeod: D'accord.

J'ai une dernière question.

Le président: C'est tout ce que le temps vous permet de poser.

M. Michael McLeod: Êtes-vous en rapport direct avec les Premières Nations? Est-ce que vous ou votre organisation parlez précisément avec certaines d'entre elles?

M. Alan Yu: Juste avec la nation Haisla et le chef Ellis Ross.

M. Michael McLeod: Merci.

M. Alan Yu: Merci beaucoup, monsieur.

Le président: Merci, monsieur Yu, d'avoir témoigné aujourd'hui. Je vous remercie d'avoir pris le temps de comparaître, d'autant plus que vous êtes venu jusqu'à Ottawa pour défendre votre cause. Nous sommes sensibles à cet effort.

Je vais suspendre la séance pour trois minutes pendant que nous nous préparons pour la deuxième partie de la rencontre.

• (1630)		
(1030)	1	(D. )
		(Pause)
		( )
- (1/25)		

## (1635)

## Le président: Bonjour.

Nous allons entamer la deuxième heure. Nous disposons de moins d'une heure pour couvrir beaucoup de terrain.

Je tiens à vous remercier tous de témoigner. J'allais faire une longue introduction, mais pour économiser du temps - nous n'avons que 50 minutes -, je m'abstiendrai de présenter tout le monde, si cela convient à nos invités d'aujourd'hui. Je vous remercierai simplement de comparaître. Un certain nombre de vos

collègues sont derrière vous pour répondre aux questions par la suite, ce dont nous leur sommes très reconnaissants.

Je vais vous céder la parole. Vous disposez de 10 minutes pour faire un exposé dans le format ou l'ordre que vous désirez, après quoi je demanderai aux membres de poser des questions.

Mme Marian Campbell Jarvis (sous-ministre adjointe, Secteur des minéraux et des métaux, ministère des Ressources naturelles): Merci beaucoup, monsieur le président.

[Français]

J'apprécie énormément l'occasion qu'il m'a été donné d'être ici. Je vous remercie de m'avoir permis de m'adresser à vous.

Je vais vous présenter quelques informations d'ordre général sur le secteur canadien des minéraux et des métaux, sur certains de ses défis et sur la nécessité d'innover, car je comprends que l'étude du Comité porte sur l'innovation dans le secteur des ressources naturelles.

#### [Traduction]

Pour vous donner un peu de contexte, je voudrais dire que l'exploitation minière est une activité à long terme où les risques abondent. Sur 1 000 projets d'exploration, il est fort probable qu'une seule découverte mènera à la construction et l'exploitation d'une mine. Le travail pour se rendre jusque-là peut prendre des décennies et exiger des investissements substantiels, souvent des milliards de dollars, avant que les revenus ou les profits soient au rendez-vous.

Si vous voulez bien passer à la diapositive 2, intitulée « L'importance de l'exploitation minière au Canada », précisons que l'exploitation minière est essentielle à la vie quotidienne. Les minéraux et les métaux sont utilisés dans une panoplie de produits, que ce soit les dentifrices, les crèmes pour le visage, les iPhones et les éoliennes, ou dans des domaines comme l'aérospatiale et la construction domiciliaire. De fait, en plus d'être essentiels à la vie quotidienne, les produits de l'exploitation minière deviennent encore plus essentiels dans la fabrication de pointe, la haute technologie et l'innovation.

L'exploitation minière a une incidence directe sur l'économie. En 2015, l'exploration et la production minières ont généré 60,3 milliards de dollars dans l'économie canadienne, ce qui équivaut à 3,2 % du PIB national et à 19,1 % des exportations canadiennes.

En 2014, près de 1 700 entreprises d'exploration et d'exploitation minières avaient leur siège social au Canada. Comme les actifs du secteur totalisent près de 260 milliards de dollars à l'échelle internationale, sans compter la production et les sites miniers comme tels, l'effet d'entraînement de l'exploitation minière est considérable, sur les plans tant des fournitures et de l'équipement que des services comme les assurances et les finances. Par exemple, en 2015, 15 milliards de dollars ont été investis pour de nouvelles immobilisations et du nouvel équipement. On dit que pour chaque milliard de dollars d'extrants du secteur des minéraux et des métaux, la demande directe en biens et en services augmente de 615 millions de dollars au Canada.

L'exploitation minière n'est pas qu'une affaire de cailloux et a une incidence considérable sur les communautés et les emplois, particulièrement dans les régions rurales et éloignées du pays. Le secteur emploie près de 380 000 Canadiens, notamment 10 000 Autochtones, qui constituent environ 8 % de la main-d'oeuvre de l'industrie minière, soit plus du double de la représentation moyenne dans toutes les industries, qui est de 3,4 %.

Le Canada est reconnu à l'échelle mondiale pour son expertise et sa présence dans le secteur minier. En 2014, les entreprises canadiennes étaient en activité dans 105 pays. Pour mettre ce chiffre en contexte, les Nations unies considèrent qu'il existe 193 pays, et les entreprises canadiennes sont présentes dans 105 d'entre eux.

#### • (1640)

#### [Français]

Sur la troisième diapositive, on peut voir qu'il est fort probable qu'il y ait de l'activité liée à l'exploitation minière dans presque tous les comtés et circonscriptions du Canada, dans les régions rurales et éloignées, mais aussi dans les régions urbaines, sous forme d'activités de financement, d'assurance et de recherche-développement

Regardons maintenant la quatrième diapositive. Il est important de comprendre que, lorsque nous parlons de la mise en valeur des ressources minérales, nous parlons d'activités qui vont de celles du géologue sur le terrain aux levés par hélicoptère et chimiques avancés, en passant par l'analyse financière et économique, la construction, l'extraction elle-même, l'exploitation, le traitement, la fusion et la fabrication, ainsi que par la fermeture et la restauration.

Le Canada est actif tout au long de cette chaîne de valeur et d'approvisionnement par l'entremise de personnes et de sociétés qui assurent des services, réalisent des activités et fournissent de l'équipement et des fournitures à chacune de ces étapes.

## [Traduction]

J'aimerais traiter de certains des défis auxquels le secteur canadien des minéraux et des métaux est confronté. Ces défis sont au nombre de deux, soit celui de la compétitivité économique des entreprises canadiennes et le maintien d'un climat d'investissement intéressant, et celui de l'acceptabilité sociale, du rendement environnemental, de la participation des communautés et du sentiment de partage des avantages et du risque.

Si on examine la question de la compétitivité économique d'un peu plus près, je pense que tout le monde comprend qu'il s'agit d'une industrie cyclique, qui en est actuellement en période de baisse. Depuis 2011, le prix du cuivre a chuté de 25 %, celui du minerai de fer, de 35 %, et celui de l'or, de 11 %. À long terme, le déclin de la teneur de minerai constitue l'une des grandes préoccupations, car un grand nombre des gisements facilement accessibles ont été utilisés. Par exemple, au cours des trois dernières décennies, les gisements connus de zinc ont diminué de 86 % et ceux de nickel ont décru de 63 %. Or, le nickel est une composante essentielle de l'acier inoxydable. Les sociétés minières doivent maintenant creuser plus profondément, utiliser des gisements plus éloignés ou exploiter des sites dont la teneur en minerai est moindre. Autrement dit, elles doivent compenser le pourcentage moins élevé de produits de valeur en exploitant un tonnage plus élevé de roche.

Tout cela fait augmenter les coûts d'exploitation. Une étude sur la productivité minière multifactorielle réalisée en Australie a montré qu'il fallait 40 % d'intrants minéraux de plus pour produire la même quantité d'extrants qu'il y a 10 ans. Les secteurs miniers d'autres pays gagnent en maturité, et certains pays concurrents — comme l'Australie, ici encore — bénéficient de coûts de transport moins élevés lorsqu'ils approvisionnent les économies à croissance rapide de la Chine et de l'Inde, qui se trouvent à proximité

Nous pouvons observer les répercussions sur les mines. Depuis 2015, 14 mines ont suspendu leurs activités ou ont fermé au Canada, alors que cinq ont ouvert. À long terme, en ce qui concerne les futures mines, le secteur de l'exploration primaire a été le plus

durement touché. Après avoir atteint un sommet de 2,8 milliards de dollars en 2011, lorsque le « supercycle » a connu son apogée, les investissements ont diminué et devraient s'élever à 683 millions de dollars en 2016. Le nombre d'entreprises de prospection a décru après avoir atteint un sommet de 911 compagnies en 2012, et on prévoit que 431 exploitants fusionneront, suspendront ou cesseront leurs activités en 2016.

L'innovation est essentielle pour l'avenir. Il faut absolument réduire les coûts, accroître la productivité et renforcer le rendement environnemental pour pouvoir relever ces défis. Si certains voient l'exploitation minière comme une activité vieillotte — elle se pratique depuis 3 000 ans, après tout — qui consiste à creuser dans le sol avec un seau et une pelle, ils ignorent le fait que le secteur évolue constamment et utilise la haute technologie. Par exemple, il recourt actuellement à la robotique, au génie et à la génomique. Il est toutefois confronté à des défis et à des difficultés.

Au cours de la dernière décennie, la plus grande partie de l'innovation a été axée sur des défis propres à chaque site et a été entreprise un projet de mine à la fois plutôt que dans le cadre d'un effort de transformation mené à l'échelle de l'industrie. En raison de sa nature cyclique, des longs échéanciers et des dépenses en immobilisations élevées — certaines mines nécessitent des investissements en immobilisations de plus de 5 milliards de dollars —, l'industrie est peu disposée à prendre le risque d'adopter des technologies ou des processus qui n'ont pas encore fait leurs preuves. On dit souvent que dans le secteur minier, on peut être le premier à être le deuxième.

Au Canada, les efforts sont disparates et la collaboration n'est pas entièrement arrivée à maturité à l'heure actuelle. La Chambre de commerce du Canada a estimé qu'il y a 4 000 programmes de R-D et 40 organisations de recherche en innovation dans le secteur minier au Canada, lesquels ne sont pas nécessairement liés. Les pays pairs investissent davantage dans l'innovation, notamment dans le secteur minier. Par exemple, l'Australie, le pays de comparaison préféré, a un modèle de financement centralisé qui permet de recueillir 47 % des fonds de son programme annuel de 86 millions de dollars. L'Australie a investi plus de quatre fois plus que les entreprises canadiennes dans la recherche et le développement. Voilà qui a provoqué un écart grandissant au chapitre de la compétitivité en recherche et de l'adoption de la technologie au cours de la dernière décennie.

## **●** (1645)

La diapositive 7 porte sur l'incidence considérable que peuvent avoir les technologies émergentes. Ce sont les secteurs de la gestion de l'énergie, de l'eau et des déchets qui présentent les plus grands défis, ainsi que les meilleures occasions d'accroître la compétitivité, de réduire l'impact environnemental et d'améliorer le rendement. Puisque de nombreuses mines mènent leurs activités de façon autonome, les énergies renouvelables et les technologies éconergétiques offrent la possibilité de réaliser des économies, de réduire les émissions et d'améliorer la productivité.

Souvent, la technologie nécessaire existe déjà. La difficulté consiste à faire la démonstration de ces technologies, à en vérifier l'efficacité et à assumer le coût du capital, particulièrement pour la modernisation des installations, afin de justifier leur commercialisation et leur adoption.

L'innovation minière ne viendra pas seulement de la mise au point de technologies, mais découlera d'une approche plus globale de l'industrie en matière de modèles et de processus liés aux systèmes afin de créer des programmes et d'intégrer la technologie, les données et l'information — ce qu'on appelle l'Internet des objets —, ce qui offre les meilleures possibilités de transformer l'industrie minière.

#### **●** (1650)

#### [Français]

Finalement, la réussite de l'innovation repose sur la collaboration et le partenariat. Le passage d'une approche consistant à aborder un projet à la fois à une approche de la transformation à l'échelle de l'industrie, la réduction du risque et l'accélération de l'innovation nécessiteront la création de partenariats entre les gouvernements, les universités et l'industrie, c'est-à-dire les entreprises, les fournisseurs, les associations et certainement les autres secteurs, ainsi que l'union de leurs efforts.

Notre ministère, Ressources naturelles Canada, grâce à notre initiative Mines vertes et au laboratoire CanmetMINES, travaille en partenariat à améliorer la performance environnementale et la productivité de la mise en valeur des ressources minérales au Canada.

Merci beaucoup.

[Traduction]

Je serai heureuse de répondre à vos questions, monsieur le président.

Le président: Je vous remercie de votre présentation.

Je cède la parole à M. Serré.

## M. Marc Serré (Nickel Belt, Lib.): Merci, monsieur le président.

Je vous remercie infiniment pour votre présentation, qui était très enrichissante, condensée et précise. Je suis très reconnaissant du travail que votre équipe et vous avez fait pour l'industrie minière au cours des dernières années, et même des dernières décennies.

Ma première question est plutôt une observation sur l'Australie, à laquelle vous avez fait allusion plus tôt. Au Canada, nous avons consacré environ 500 millions de dollars à la recherche et à l'innovation, ce qui représente une diminution par rapport aux 800 millions de dollars qui y étaient consacrés il y a quelques années. Comme vous l'avez dit, l'Australie a dépensé environ 2,8 milliards de dollars dans ce domaine, soit à peu près quatre fois plus que nous. Vous avez déjà mentionné cela, alors je vais modifier ma question.

Avez-vous créé un rapport ou une grille? Si nous adoptions le modèle d'investissement australien en matière d'innovation et de recherche, quel emplois seraient alors créés? Si le Canada faisait des investissements semblables à ceux de l'Australie, quel type d'industrie observerait des changements? Avez-vous des données à ce sujet? Dans la négative, est-ce que vous pourriez nous les fournir? Voilà ma première question.

Mme Marian Campbell Jarvis: Je vous remercie de cette question, monsieur le président.

Pour vous répondre, il s'est avéré très compliqué d'établir un parallèle avec l'Australie. Votre question est très bonne, mais nous n'avons pas été en mesure d'entreprendre une telle comparaison.

Le Conseil canadien de l'innovation minière serait peut-être une bonne source d'information pour ce genre d'analyse. **M.** Marc Serré: Nous pourrions faire un suivi pour voir si nous pouvons obtenir ces renseignements.

Par ailleurs, le gouvernement de l'Ontario a commandé à KPMG un rapport qui lui a été livré en janvier 2016. Cette étude portait sur l'innovation et la recherche et sur les moyens de renforcer le soutien de l'industrie minière, plus précisément en Ontario. Le gouvernement de l'Ontario n'a pas encore réagi à ce rapport.

J'aimerais d'abord savoir si vous en avez une copie. Peut-on s'appuyer sur cette étude pour envisager une entente entre le Canada et l'Ontario sur des pratiques exemplaires en matière d'innovation et de recherche, en vue d'établir un échange de collaboration et de pratiques exemplaires entre toutes les provinces? Serait-il éventuellement possible d'utiliser ce rapport pour déterminer si une entente sur l'innovation et la recherche dans l'industrie minière peut être conclue entre le Canada et l'Ontario?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Monsieur le président, je ne suis pas certaine d'avoir une copie du rapport dont parle M. Serré, mais je sais que l'Ontario Mining Association a produit une étude que le gouvernement de l'Ontario est en train d'examiner.

Ce qui pourrait être intéressant, ce sont les travaux menés à l'échelon fédéral et provincial par l'intermédiaire du groupe de travail intergouvernemental sur les mines. Un de nos sous-comités s'intéresse à l'innovation minière verte. Il s'est intéressé de très près aux obstacles réglementaires. Nous avons évalué une technologie d'exploitation minière verte. Nous avons aussi échangé des pratiques exemplaires à propos des initiatives en cours.

Tout ce travail est accessible au public sur le site Web du SCIC, le secrétariat qui s'occupe des réunions entre les ministres des Mines et de l'Énergie. Le secrétariat a un site Web. Je serai ravie de fournir le lien au Comité si cela présente un intérêt.

• (1655)

**M. Marc Serré:** Ce serait une très bonne idée si nous pouvions obtenir ce lien, monsieur le président. Merci beaucoup.

Le gouvernement de l'Ontario, le ministère du Développement du Nord et des Mines et le ministère des Affaires autochtones ont entrepris récemment, en collaboration avec MIRARCO, une étude à laquelle ils consacreront 5 millions de dollars sur deux ans et dans le cadre de laquelle les communautés des Premières Nations et le gouvernement examineront les liens entre les Premières Nations et l'exploitation minière. Ils tenteront de déterminer s'il existe des propositions de financement ou des projets qui chevauchent ces deux ministères fédéraux, RNCan et Affaires autochtones et du Nord, et d'examiner les possibilités de financement communes visant à faciliter ou à compléter les mesures prises par le gouvernement de l'Ontario en ce qui a trait aux Premières Nations.

Mme Marian Campbell Jarvis: Nous travaillons en partenariat avec Affaires indiennes et du Nord dans le cadre d'une initiative qui favorise la mise au point et l'utilisation de technologies minières vertes chez les communautés des Premières Nations. Concrètement, cette démarche vise à aider les communautés autochtones à surveiller l'environnement, à établir des données de référence et à effectuer ensuite une partie du suivi grâce à des moyens technologiques. C'est de ce programme que j'ai entendu parler en fait de partenariat entre le ministère des Affaires autochtones et du Nord et CanmetMINES à RNCan.

M. Marc Serré: Merci.

Au cours de votre présentation, vous avez parlé de groupes de fournisseurs. C'est merveilleux. Maintenant, pour ce qui est de l'innovation et de la recherche au sein de ces groupes, le professeur Potter, de l'Université Harvard, a abondamment parlé d'établir les groupes d'innovation en R-D à proximité des exploitations du secteur privé, particulièrement dans l'industrie minière, et d'y transférer certains des emplois qui se trouvent dans les grandes villes.

Je pense aux emplois en géologie qui se trouvent à Toronto et à Ottawa. Si l'on envisage d'établir à l'avenir les groupes à proximité des centres miniers — comme ma ville, Sudbury, en Ontario, par exemple —, serait-il plus logique de rapprocher du secteur privé les emplois en géologie situés à Toronto et à Ottawa, puisque les groupes, la R-D et la recherche du secteur privé sont liés à la mise en marché des produits? Savez-vous combien d'emplois cela représente?

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, en ce qui concerne les groupes, le Comité sera peut-être intéressé d'apprendre que les laboratoires de CanmetMINES sont situés au sein de deux des groupes d'innovation minière les plus dynamiques du pays, notamment à Sudbury, que l'on compare à la Silicon Valley dans le secteur minier, où un partenariat a été créé avec MIRARCO, le CEIM et l'Université Laurentienne.

Nous avons également un laboratoire à Val-d'Or, ville reconnue comme la plaque tournante de l'industrie minière au Québec. En outre, on a déménagé le laboratoire des matériaux du CANMET à Hamilton il y a quelques années afin de l'intégrer au centre d'innovation rattaché à l'Université McMaster, qui est en quelque sorte le coeur de l'industrie de la fabrication de l'acier au Canada. Nous voulions faire partie de ces groupes et notre présence y est désormais bien établie.

Pour ce qui est du nombre d'emplois, je vais devoir m'informer davantage à ce sujet et je vous fournirai une réponse plus tard.

M. Marc Serré: Je vous en suis reconnaissant. Merci.

Le président: Merci. Votre temps est écoulé.

C'est à vous, monsieur Trost.

M. Brad Trost (Saskatoon—University, PCC): Merci, monsieur le président. Je suis heureux d'être de retour au sein de ce Comité, dont j'ai été membre pendant 10 ans depuis que je suis député à la Chambre des communes.

J'aimerais vous poser quelques questions sur des points que vous n'avez pas abordés. Le Bureau de gestion des grands projets, ou BGGP, est l'une des grandes initiatives de Ressources naturelles Canada et il joue, à un certain niveau, un rôle absolument essentiel dans le cadre des projets d'exploitation des ressources naturelles. Je serais curieux de savoir si vous pouvez nous donner des renseignements sur l'évaluation des programmes du bureau et nous dire si celui-ci a lancé de nouvelles initiatives.

## **●** (1700)

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Le Bureau de gestion des grands projets est un élément important de l'exploitation minière au Canada. Jusqu'à 80 % des projets soumis au processus fédéral d'évaluation environnementale sont des projets miniers.

Pour ce qui est de la question sur les examens, ce n'est pas exactement mon domaine d'expertise. J'aimerais soumettre la question au ministère, monsieur le président, afin de vous transmettre la réponse plus tard.

M. Brad Trost: Très bien.

J'aimerais maintenant m'informer du programme de géocartographie de l'énergie et des minéraux, le programme de GEM. Quelqu'un peut-il me parler de ses initiatives récentes? Quelles sont les dernières nouvelles à son sujet?

Le financement se poursuit et la phase deux est enclenchée. Ici aussi, toute mise à jour serait utile, que ce soit sur les évaluations les plus récentes des résultats ou sur les programmes, puisqu'il s'agit d'un autre programme important.

Mme Marian Campbell Jarvis: Je connais bien le programme de GEM parce qu'il est à la base de l'exploitation minière et énergétique au Canada. Monsieur le président, je vais devoir consulter mes collègues pour obtenir des renseignements sur les évaluations et les mises à jour les plus récentes. Les dernières évaluations du programme de GEM ont révélé que l'effet de levier des investissements du secteur public sur les investissements du secteur privé est de 1:5, car il réduit les risques liés à l'exploration.

## M. Brad Trost: J'ai une autre question.

Le budget fédéral a prolongé d'un an les actions accréditives. L'une des choses que j'ai entendu dire par des gens de l'industrie, c'est qu'un prolongement d'un an rend quelque peu difficile la planification de l'exploration pour les années à venir. Je sais que le ministre des Finances est le mieux placé pour répondre à cette question, mais a-t-on songé à établir une collaboration plus étroite avec l'industrie afin de dissiper l'incertitude et à mettre en place des mesures qui pourraient inciter de petites sociétés à mener des projets d'exploration?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Dans le budget de 2016, on a annoncé un examen de certaines mesures fiscales. Il se peut fort bien que les actions en question soient visées. Comme le Comité le sait, ce travail est du ressort du ministre des Finances, c'est donc lui qui serait le mieux placé pour répondre à cette question.

## M. Brad Trost: C'est très bien.

J'ai donc une question plus générale à vous poser. Pour bien des gens, l'exploitation minière consiste à creuser le sol, à ramasser des roches et à les vendre. C'est ce que pensent ceux qui n'ont pas travaillé dans cette industrie. Ce secteur d'activité s'appuie sur un capital humain énorme, notamment au Canada et en Australie. En fait, ce pays situé aux confins de l'Empire britannique est plutôt un chef de file en la matière.

Je sais que cette question est aussi du ressort d'autres ministère, mais est-ce que Ressources naturelles Canada a établi ou évalué d'une façon quelconque les besoins futurs de l'industrie en capital humain pour ce qui est de la main-d'oeuvre qualifiée? Certaines compétences peuvent très facilement être transférées, mais pas d'autres, comme les compétences en géologie, en géophysique ou en extraction sélective.

Est-ce que Ressources naturelles Canada travaille ou participe d'une quelconque façon à l'évaluation des besoins futurs de notre industrie en la matière?

Mme Marian Campbell Jarvis: Pour ce qui est du développement du capital humain, Ressources naturelles Canada est consciente d'avoir une part de responsabilité à cet égard, qu'elle assume en embauchant des étudiants en géologie pendant l'été, ainsi que des étudiants postdoctoraux au sein de plusieurs de ses programmes scientifiques. Le laboratoire de CanmetMINES en est un exemple concret. Dans le budget de 2015, on a annoncé un projet de recherche et de développement visant des éléments de terres rares et des chromites. Dans le cadre de ce programme, nous voulions favoriser le développement du capital humain, un secteur concerté, grâce à l'embauche d'étudiants postdoctoraux, qui allaient ensuite faire profiter l'industrie des connaissances acquises. Vous pouvez obtenir de plus amples renseignements à ce sujet auprès du Conseil des ressources humaines de l'industrie minière.

**●** (1705)

M. Brad Trost: Ma question visait l'ensemble de l'industrie, mais à cet égard, quelqu'un m'a justement déjà dit que, parmi tous les ministères fédéraux, c'était au sein du ministère des Ressources naturelles — j'ignore toutefois si cette affirmation visait aussi la Commission géologique du Canada, mais peut-être bien que oui — que l'on retrouvait les fonctionnaires possédant le niveau d'éducation le plus élevé. Je ne sais pas si c'est vrai.

Votre ministère et la Commission géologique du Canada sont aussi des composantes importantes de l'industrie. Est-ce que, en ce qui concerne l'avenir de cette industrie, le ministère et la commission envisagent des moyens de veiller à combler leurs besoins internes en matière de capital humain?

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, notre travail en matière de recrutement et de gestion des talents tient toujours compte des nouveaux défis et des moyens de soutenir au mieux les initiatives gouvernementales en notre qualité de ministère à vocation scientifique, que ce soit en contribuant à l'élaboration de la réglementation, en incitant l'industrie à adopter — par exemple — des pratiques minières vertes et en renforçant l'expertise nécessaire pour appuyer ces démarches.

M. Brad Trost: Ai-je terminé?

**Le président:** Oui, votre temps est écoulé. Monsieur Cannings, la parole est à vous.

M. Richard Cannings: D'accord. Merci.

Je vous remercie tous de votre présence ici aujourd'hui.

Comme vous l'avez signalé au début de votre présentation, de nombreux projets miniers se situent tout près de communautés autochtones. Dans la lettre de mandat remise au ministre Carr, le premier ministre disait ceci:

Aucune relation n'est plus importante pour moi et pour le Canada que la relation avec les peuples autochtones. Il est temps de renouveler la relation de nation à nation avec les peuples autochtones pour qu'elle soit fondée sur la reconnaissance des droits, le respect, la collaboration et le partenariat.

Je félicite le premier ministre de cette position et nous attendons de voir des exemples concrets de cette nouvelle attitude. Cela étant dit, la Politique des minéraux et des métaux, qui existe depuis 20 ans, a-t-elle été mise à jour par le gouvernement du Canada afin de refléter cette nouvelle approche et, si non, quand peut-on s'attendre à ce que cette mise à jour soit effectuée?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Monsieur le président, je pense que la question porte sur la Politique des minéraux et des métaux qui a été rendue publique à Whitehorse.

RNCan a entrepris plusieurs activités relativement à la participation des Autochtones. Nous avons un Guide de l'exploration minière autochtone que je serais ravie de transmettre au Comité si cela vous intéresse. Récemment, nous avons organisé des ateliers destinés aux Autochtones dans des communautés des Premières Nations à Sioux Lookout et à Thunder Bay. Ces ateliers ont permis de préparer les Autochtones à l'exploitation des ressources minérales et au

renforcement des capacités. Je serais également heureuse de vous faire part des résultats de ces ateliers.

De nombreuses initiatives pratiques sont en cours sur le terrain et nous offrons des guides d'information généraux pour aider les Autochtones à se préparer et à approfondir leurs connaissances sur le cycle et les débouchés de l'exploitation minière.

**M. Richard Cannings:** Que fait Ressources naturelles Canada pour s'assurer de consulter adéquatement les communautés autochtones sur les projets d'exploitation minière?

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, l'un des aspects intéressants du travail de Ressources naturelles Canada, c'est que nous sommes responsables de la réglementation des explosifs utilisés dans l'exploitation et l'extraction des ressources naturelles et, à ce titre, nous participons dorénavant à la consultation pangouvernementale qui a lieu dans le cadre de la procédure d'évaluation environnementale.

C'est l'un des principaux moyens que nous employons pour respecter notre obligation de consulter à titre d'organisme de réglementation. De façon plus informelle, comme je le disais tout à l'heure, nous offrons aussi des ateliers aux Autochtones et nous les aidons à prendre part à l'exploitation minière au Canada.

M. Richard Cannings: Qui est chargé de consulter les peuples autochtones et de répondre à leurs préoccupations?

Mme Marian Campbell Jarvis: Au sein du gouvernement fédéral, c'est l'Agence canadienne d'évaluation environnementale qui est responsable du processus d'évaluation environnementale. Elle doit consulter les peuples autochtones et tenir compte de leurs préoccupations. Pour accomplir son travail, elle fait appel aux compétences techniques et scientifiques d'autres ministères fédéraux, par exemple, Environnement et Changement climatique Canada, Pêches et Océans Canada et Ressources naturelles Canada, à titre d'organisme de réglementation des explosifs. C'est donc tout un effort pangouvernemental.

De façon plus générale, le ministère des Finances et les autres ministères ont tous un rôle à jouer, mais cela dépend du point d'entrée.

**●** (1710)

M. Richard Cannings: Pour ce qui est de l'innovation, de la recherche et du développement, j'aimerais que vous nous donniez quelques exemples. Plus précisément, en Colombie-Britannique, on se préoccupe beaucoup de la gestion des déchets et des bassins de résidus. Ces dernières années, il y a eu certains problèmes liés à la gestion des déchets miniers.

J'aimerais savoir si le gouvernement fédéral a établi un partenariat avec les sociétés minières afin de trouver de nouvelles et de meilleures façons de gérer les déchets, ce qui permettrait de rassurer la population. Est-ce l'une des priorités du gouvernement?

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, sachez que la gestion des déchets miniers est un enjeu très important. Nous avons réalisé plusieurs projets au sein de CanmetMINES, à Ressources naturelles Canada. Nous sommes également le secrétariat du Programme de neutralisation des eaux de drainage de l'environnement minier, soit le NEDEM, auquel participent les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi que l'industrie.

À Ressources naturelles Canada, nous avons une expertise en drainage rocheux acide, ce qui est une question importante liée aux déchets.

À l'extérieur du gouvernement, je dois aussi mentionner le Conseil canadien de l'innovation minière, qui envisage une stratégie visant une exploitation minière sans déchets. C'est sans contredit une priorité pour l'industrie, et le gouvernement fait déjà sa part dans le cadre des projets.

M. Richard Cannings: Merci.

Le président: Monsieur Harvey, vous avez la parole.

**M. T.J. Harvey:** Tout d'abord, je tiens à vous remercier d'être ici aujourd'hui. Je sais que nous avons tous un horaire très chargé, et vous ne faites pas exception, j'en suis certain.

J'ai quelques brèves questions à vous poser. Dans vos notes d'information, vous avez indiqué que puisque les projets étaient abordés un à la fois, il était difficile de déterminer les objectifs de R-D. Vous avez ajouté que, selon vous, il serait préférable d'adopter une approche à l'égard de l'innovation qui soit commune à toute l'industrie.

J'aimerais que vous nous disiez comment vous envisageriez cela, compte tenu du fait que le secteur minier au Canada est reconnu dans le monde entier comme l'un des plus innovateurs et avant-gardistes qui soient. Pourriez-vous nous décrire à quoi ressemblerait cette initiative?

Mme Marian Campbell Jarvis: Plusieurs rapports d'entreprises et de l'industrie révèlent qu'en raison des risques et des coûts élevés, les entreprises ne peuvent faire cavalier seul lorsqu'il est question de développement technologique, d'atténuation des risques, de démonstration et de vérification. Il est nécessaire d'avoir des économies d'échelle et de meilleurs partenariats. Dans le secteur forestier ou dans le secteur gazier et pétrolier, certaines entreprises se sont réunies et ont mis en commun leurs ressources, comme dans le cas de la COSIA, en vue de réduire les risques.

Je pense que ce serait un modèle de partenariat que pourraient envisager le Conseil canadien de l'innovation minière et les autres. Pourrait-on mettre en oeuvre un programme dans le cadre duquel les gouvernements, les universités, l'industrie, les fournisseurs et les services uniraient leurs efforts afin de s'attaquer à certains de ces grands défis? Vous en avez mentionné quelques-uns, l'énergie, l'eau et les déchets étant les principaux.

**M. T.J. Harvey:** Cela nous permettrait de mieux évaluer ce qui se fait dans l'industrie afin de créer des pratiques exemplaires collectives au lieu de miser sur des pratiques individuelles. Est-ce bien ce que vous dites?

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, ce qui se passe en ce moment, c'est qu'une entreprise va tenter de résoudre seule les problèmes auxquels elle est confrontée en faisant des investissements, mais il est fort probable que ce problème se présente sur d'autres sites miniers ailleurs au pays, alors au lieu d'élaborer des solutions ponctuelles, une à la fois, il vaudrait peutêtre mieux adopter une approche qui s'appliquerait à l'ensemble de l'industrie en vue d'optimiser les ressources.

● (1715)

M. T.J. Harvey: Si je vous pose la question, c'est qu'on a proposé un site minier dans ma circonscription. On a consacré sept ans et demi et 55 millions de dollars au développement du site. J'ai rencontré les responsables la semaine dernière. Ils ne se sont pas plaints du processus. Ils sont conscients qu'il faut faire preuve de diligence raisonnable relativement à l'évaluation environnementale et à la consultation des Premières Nations, mais d'après leur expérience, s'il y avait d'autres projets d'exploitation minière ayant des échéanciers semblables, on pourrait trouver une façon plus

novatrice de recueillir les données collectives tirées de ces projets individuels afin d'en arriver à un processus qui fonctionne mieux.

Très brièvement, mon autre question ne porte pas sur ce qui a été dit aujourd'hui. Le secteur agricole et le secteur minier ont toujours eu le même problème lorsqu'il s'agit de commercialiser leur produit, et c'est le transport ferroviaire et l'accès aux marchés par train. Avezvous une expertise ou des connaissances... À mesure que le secteur minier prend de l'expansion, considérez-vous le transport ferroviaire comme un obstacle majeur à la commercialisation des produits dérivés des ressources naturelles?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Monsieur le président, je sais qu'un grand nombre d'entreprises et d'associations de l'industrie estiment que le transport, principalement le transport ferroviaire, coûte très cher et que cela nuit à leur compétitivité.

**M. T.J. Harvey:** Si on fait abstraction des coûts, a-t-on parlé de l'accès au volume qui serait nécessaire à mesure que le secteur minier se développe?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Monsieur le président, je suis désolée, mais je n'ai pas de données qui font état d'une hausse des coûts. L'industrie nous a simplement signalé que cela représentait un coût élevé dans leurs opérations, mais je n'ai pas d'information sur les tendances actuelles.

M. T.J. Harvey: Merci.

Le président: Il vous reste deux minutes. Je vais les utiliser pour poser quelques questions.

Je vous remercie de votre exposé.

Je vois quelques observations au sujet du financement. Les gens de l'industrie à qui j'ai parlé semblent tous avoir de la difficulté à accéder à des fonds d'investissement, du moins à grande échelle. Ils peuvent obtenir du capital d'appoint, mais lorsqu'il s'agit d'investissements importants, ils doivent d'abord prouver que les projets vont mener à quelque chose ou passer aux étapes suivantes du processus.

Avez-vous des suggestions à faire à l'industrie ou au gouvernement afin que le secteur minier puisse bénéficier d'un meilleur accès aux capitaux?

Mme Marian Campbell Jarvis: Le gouvernement dispose de différents outils pour élargir l'accès aux capitaux. Dans un premier temps, mentionnons les investissements dans les sciences de la Terre. On a évoqué plus tôt le programme de GEM. L'information qui est diffusée dans le cadre de ce programme sur les sciences de la Terre permet de réduire les risques liés à l'exploration. Par conséquent, l'accessibilité des données inspire confiance et favorise les investissements dans le secteur minier.

On a mentionné d'autres mécanismes, tels que les actions accréditives et le CIEM, qui ont tous suscité des investissements dans le secteur minier. Depuis son lancement, le CIEM a généré quelque 5,5 milliards de dollars en investissements dans l'exploration minière.

Le président: Merci.

C'est tout le temps dont je dispose.

Monsieur Barlow.

M. John Barlow: Avez-vous besoin de plus de temps?

Le président: Ce sera bon, merci.

M. John Barlow: Il y a une importante mine de charbon qui est exploitée à l'extrémité sud de ma circonscription, au sud de l'Alberta et de la Colombie-Britannique, et vous avez parlé des enjeux qui ont des répercussions sur l'industrie minière. Un grand nombre des réserves facilement accessibles sont épuisées. Est-ce que l'accès à ces gisements pose problème s'ils se trouvent sur des terres domaniales ou provinciales?

On essaie d'accéder à 100 000 hectares dans cette région. L'an dernier ou il y a deux ans, le gouvernement fédéral a indiqué qu'il allait vendre ces terres, mais il a fait marche arrière, peut-être pour des raisons d'acceptabilité sociale.

**●** (1720)

Mme Marian Campbell Jarvis: Je sais que l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs a réalisé une étude à ce sujet, et elle a souvent indiqué que l'accès aux terres à des fins d'exploration constituait l'un de ses principaux défis.

M. John Barlow: Je sais que notre climat, la température et le terrain peuvent poser problème, mais n'y a-t-il pas aussi une question de — et je déteste employer ce terme — permis social qui empêche cet accès ou est-ce simplement la topographie, ou bien les deux?

Mme Marian Campbell Jarvis: Je n'ai pas tous les détails làdessus, toutefois, je sais qu'il n'y a pas qu'un seul facteur en cause. Il y a toute une série d'enjeux, de facteurs et de complications. Cependant, si cela vous intéresse, je pourrais certainement vous donner un lien afin que vous puissiez consulter les travaux de l'Association canadienne des prospecteurs et entrepreneurs.

M. John Barlow: Je vais revenir sur les questions du président du Comité.

Notre Comité essaie de déterminer ce que le gouvernement fédéral peut faire pour améliorer la viabilité à long terme de ces industries. Si nous voulons assurer un financement fédéral, que ce soit des subventions ou des capitaux d'appoint, nous voulons que le secteur privé soit le moteur de ces initiatives en tout temps. Nous ne voulons pas servir de béquille. Lorsqu'on parle d'abandonner les centrales thermiques alimentées au charbon, par exemple, sachez qu'il y a une mine de charbon tout près de Hanna, en Alberta, et les travailleurs ont très peur, mais ils devront tout simplement aller ailleurs. Où devrait-on orienter le financement fédéral? Devrait-on appuyer certains secteurs de l'industrie minière? Comment ce financement devrait-il être encadré?

Mme Marian Campbell Jarvis: À Ressources naturelles Canada, nous avons une initiative d'exploitation minière verte, et un conseil consultatif de l'industrie. Une grande partie de nos activités de sciences et de technologie et de recherche et développement vise à orienter la réglementation, y compris l'évaluation environnementale, mais un autre aspect de notre travail consiste à aider l'industrie minière à prendre de l'expansion de façon durable et responsable.

Le projet dont j'ai parlé plus tôt sur les éléments des terres rares et la chromite est un projet dans lequel l'industrie joue un rôle clé. CanmetMINES a établi un partenariat avec d'autres parties prenantes. Nous avons demandé à l'industrie de nous dire ce qui était nécessaire pour aller de l'avant dans ce domaine. Il ne s'agit pas ici que de nous dans nos laboratoires. Nous voulons savoir ce qui pourrait être utile afin de changer les choses sur le terrain, en temps réel

Voilà donc deux exemples.

M. John Barlow: Nous avons tenu des réunions avec des représentants du secteur pétrolier et gazier, et on constate que d'importantes sommes sont investies dans l'innovation et la

recherche. Je suppose que les sociétés minières en font autant, à moins qu'elles n'aient dû diminuer leur investissement?

**Mme Marian Campbell Jarvis:** Je ne crois pas que les sociétés minières sont au même niveau que le secteur pétrolier et gazier. D'après les données dont nous disposons, le niveau d'investissement du secteur pétrolier et gazier est environ quatre fois supérieur à celui du secteur minier.

M. John Barlow: Merci.

Le président: Monsieur McLeod.

M. Michael McLeod: Merci.

Merci, madame Jarvis, pour votre exposé. J'aimerais vraiment avoir une copie de vos notes d'allocution, si c'est possible.

À mon avis, de tous les secteurs d'exploitation des ressources non renouvelables, le secteur minier est celui qui a le mieux appris à composer avec les peuples autochtones, particulièrement dans les Territoires du Nord-Ouest. J'ai travaillé avec des organismes de réglementation et je me suis penché sur la réalisation des évaluations environnementales et sur l'inclusion des peuples autochtones. Le secteur minier, principalement les mines de diamants, a fait de l'excellent travail. Ils sont devenus des experts lorsqu'il s'agit de consulter les collectivités autochtones. Ils font intervenir les peuples autochtones dès les premières étapes de l'exploration. Ils ont signé des ententes sur les répercussions et les avantages. Dans les Territoires du Nord-Ouest, nos offices de réglementation sont constitués à 50 p. 100 d'Autochtones. Il y a également des conseils communautaires et régionaux qui tiennent des audiences, ce qui leur donne donc plusieurs occasions d'apporter leur contribution.

Ils ont établi des comités de surveillance environnementale qui se rendent régulièrement sur les sites miniers. Ils amènent également des personnes âgées afin qu'elles puissent voir de leurs propres yeux à quoi ressemble une mine. Pour la plupart des gens, et la plupart des Autochtones, c'est un processus d'éducation qui est nécessaire. Cela s'applique à tous les autres secteurs, y compris le secteur pétrolier et gazier, parce que c'est tout nouveau pour nous. Nous avons établi des ententes socioéconomiques avec le gouvernement territorial, ce qui nous permet de surveiller les taux d'embauche. Il y a plusieurs éléments dont on parle régulièrement et qui font l'objet d'un suivi. Il y a des cours de littératie qui sont offerts sur les sites afin d'aider non seulement les Autochtones, mais aussi tous ceux qui ont un faible niveau d'éducation.

Le secteur est un modèle à bien des égards, selon moi et selon beaucoup de gens qui ont mené une bonne évaluation. Nos données indiquent qu'il y a un bon niveau d'embauche au sein des collectivités. Évidemment, il y a encore beaucoup de chômage dans le Nord, mais dans la région immédiate des mines, les choses vont bien. En ce qui concerne les cours qui sont offerts, sachez que les mines permettent d'embaucher 95 % des gens qui les ont suivis.

Prévoit-on investir davantage dans les collectivités autochtones afin de les aider à travailler dans les mines, que ce soit au chapitre de la formation, de l'éducation ou de l'acquisition de compétences? À l'heure actuelle, cette responsabilité est assumée en grande partie par les entreprises, et c'est très coûteux, mais je pense que le gouvernement a également un rôle à jouer là-dedans.

## **●** (1725)

Mme Marian Campbell Jarvis: Monsieur le président, nous avons regroupé des pratiques exemplaires en matière de mobilisation communautaire, et le Comité pourrait être intéressé par ces réussites et ces pratiques qui illustrent bien les exemples dont le député a parlé plus tôt concernant la participation et l'emploi des Autochtones dans l'industrie de l'exploitation minière. Évidemment, en tant que représentant de Ressources naturelles Canada, je ne peux pas parler au nom du gouvernement, mais je sais que mes collègues d'Emploi et Développement social Canada déploient des efforts pour appuyer la formation et le perfectionnement des compétences chez les Autochtones, notamment dans le secteur minier.

Dans la région du Cercle de feu, plusieurs programmes ont été appuyés par Affaires autochtones et du Nord Canada et l'Initiative fédérale du développement dans le Nord de l'Ontario.

À Ressources naturelles Canada, nous nous sommes surtout efforcés d'informer les Autochtones au sujet des ressources naturelles, de manière à ce qu'ils sachent à quoi s'attendre lorsque le géologue se présente sur les lieux, ce que cela signifie et les possibilités qui s'offrent à eux. Nous avons produit divers outils et établi des partenariats avec un grand nombre d'organisations autochtones à l'échelle du pays à cet effet, et ce travail a été très bien accueilli.

M. Michael McLeod: Monsieur le président, j'espérais qu'on me dise comment on prépare les gens à venir travailler dans l'industrie, et pas seulement en leur fournissant des documents, dont la majeure partie existe déjà.

Je suis tout de même heureux qu'on s'attarde aux pratiques exemplaires, mais cela ne se reflète pas ailleurs. Dans les Territoires du Nord-Ouest, où les organismes de réglementation se composent de 50 p. 100 d'Autochtones, les choses vont bien.

Toutefois, je ne vois pas cela à l'échelle nationale. Au sein de l'ONE, par exemple, il n'y a aucun Autochtone — à vrai dire, selon leur dernière comparution, ils en auraient embauché un. Envisage-t-on d'être plus inclusifs? Y a-t-il moyen de faire participer davantage les peuples autochtones au processus, plutôt que de se contenter de les consulter?

#### **●** (1730)

Mme Marian Campbell Jarvis: Au sein du gouvernement, le premier ministre s'est engagé à favoriser la réconciliation. La participation des peuples autochtones est une priorité pour le ministre; nous avons non seulement une obligation de les consulter, mais aussi de les faire participer, et c'est un secteur auquel nous accordons beaucoup d'importance.

Le président: Merci. Nous n'avons plus de temps.

Je vous remercie beaucoup. Nous vous sommes très reconnaissants d'avoir pu témoigner aujourd'hui avec un aussi court préavis. Comme vous le savez sans doute, nous amorçons cette partie de notre étude. Un certain homme à ma droite m'a souvent répété de ne pas entreprendre d'étude s'il fallait la poursuivre après la pause estivale, mais les autres membres du Comité ont insisté pour que nous allions de l'avant.

## M. T.J. Harvey: Plus précisément, John Barlow.

Le président: Il ne faudrait donc pas exclure la possibilité que nous vous convoquions de nouveau à l'automne.

Merci beaucoup. Nous avons eu droit à un excellent exposé. Vos réponses étaient très pertinentes, et je crois que nous sommes maintenant bien en selle pour entreprendre cette partie de notre étude.

Nous allons nous réunir mercredi pour discuter des travaux du Comité. Je vous recommanderais d'avoir en main une liste des témoins que vous aimeriez convoquer dans le cadre de cette étude.

## M. John Barlow: La nôtre est prête.

Le président: Vous êtes prêts, alors tant mieux. Tout le monde fera de même. Je pense que j'ai déjà la liste de M. Cannings. S'il y a d'autres points que vous souhaiteriez aborder, n'hésitez pas à m'en faire part, et je les ajouterai à l'ordre du jour.

D'accord. Y a-t-il autre chose pour aujourd'hui?

Merci beaucoup.

La séance est levée.

Publié en conformité de l'autorité du Président de la Chambre des communes

## PERMISSION DU PRÉSIDENT

Il est permis de reproduire les délibérations de la Chambre et de ses comités, en tout ou en partie, sur n'importe quel support, pourvu que la reproduction soit exacte et qu'elle ne soit pas présentée comme version officielle. Il n'est toutefois pas permis de reproduire, de distribuer ou d'utiliser les délibérations à des fins commerciales visant la réalisation d'un profit financier. Toute reproduction ou utilisation non permise ou non formellement autorisée peut être considérée comme une violation du droit d'auteur aux termes de la *Loi sur le droit d'auteur*. Une autorisation formelle peut être obtenue sur présentation d'une demande écrite au Bureau du Président de la Chambre.

La reproduction conforme à la présente permission ne constitue pas une publication sous l'autorité de la Chambre. Le privilège absolu qui s'applique aux délibérations de la Chambre ne s'étend pas aux reproductions permises. Lorsqu'une reproduction comprend des mémoires présentés à un comité de la Chambre, il peut être nécessaire d'obtenir de leurs auteurs l'autorisation de les reproduire, conformément à la Loi sur le droit d'auteur.

La présente permission ne porte pas atteinte aux privilèges, pouvoirs, immunités et droits de la Chambre et de ses comités. Il est entendu que cette permission ne touche pas l'interdiction de contester ou de mettre en cause les délibérations de la Chambre devant les tribunaux ou autrement. La Chambre conserve le droit et le privilège de déclarer l'utilisateur coupable d'outrage au Parlement lorsque la reproduction ou l'utilisation n'est pas conforme à la présente permission.

Published under the authority of the Speaker of the House of Commons

## SPEAKER'S PERMISSION

Reproduction of the proceedings of the House of Commons and its Committees, in whole or in part and in any medium, is hereby permitted provided that the reproduction is accurate and is not presented as official. This permission does not extend to reproduction, distribution or use for commercial purpose of financial gain. Reproduction or use outside this permission or without authorization may be treated as copyright infringement in accordance with the *Copyright Act*. Authorization may be obtained on written application to the Office of the Speaker of the House of Commons.

Reproduction in accordance with this permission does not constitute publication under the authority of the House of Commons. The absolute privilege that applies to the proceedings of the House of Commons does not extend to these permitted reproductions. Where a reproduction includes briefs to a Committee of the House of Commons, authorization for reproduction may be required from the authors in accordance with the *Copyright Act*.

Nothing in this permission abrogates or derogates from the privileges, powers, immunities and rights of the House of Commons and its Committees. For greater certainty, this permission does not affect the prohibition against impeaching or questioning the proceedings of the House of Commons in courts or otherwise. The House of Commons retains the right and privilege to find users in contempt of Parliament if a reproduction or use is not in accordance with this permission.

Aussi disponible sur le site Web du Parlement du Canada à l'adresse suivante : http://www.parl.gc.ca

Also available on the Parliament of Canada Web Site at the following address: http://www.parl.gc.ca